

Avec la FCPE soyons acteurs de la scolarité de nos enfants !

Pour mieux connaître la FCPE St-Julien, ses activités et ses dossiers thématiques : <http://fcpe-stjulien.fr> / Pour nous contacter : contact@fcpe-stjulien.fr

Agrandissement de l'école du Puy

Les travaux ont commencé cet hiver. Autour de l'école, l'accès a été modifié et un joli parvis a vu le jour, des arbres ont été plantés, la pelouse pousse, il ne manque plus que des bancs et un nouveau parking vélos-trottinettes. La livraison est prévue **le 12 novembre**. Les 2 classes de CM devraient y être installées à la fin novembre. La cantine des maternelles devrait être opérationnelle en janvier 2016.

Trois salles de classe supplémentaires

Deux seront utilisées de suite et une devrait être dédiée au péri-scolaire, soit une marge pour une éventuelle ouverture de classe. Elles seront connectées (4 PC élèves + 1 portable professeur + 1 tableau numérique).

Une salle périscolaire de 98 m²
Elle servira aussi pour la restauration des classes de maternelle.

Côté cour de récréation, seuls des gradins sont prévus. Ce qui est regrettable au vu du manque d'équipement (pas de cages de foot, de panneaux de basket, de tables de ping-pong, ...).

Pour en savoir plus :
rendez-vous le samedi 27 juin de 9h à 12h en salle de motricité de l'école maternelle.

Les études

En début d'année, la FCPE a fait très rapidement remonter des dysfonctionnements et la dégradation de la qualité de ce service. Nous avons participé à l'élaboration d'un module d'étude redécoupé en **3 temps**, plus à même de répondre aux besoins des enfants : animation libre, étude surveillée (pause cartable) et accompagnement scolaire pour les enfants ayant besoin d'une aide plus soutenue.

Nous serons très attentifs à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation à la rentrée.

Gardez les TAP gratuits pour tous !

Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) sont **un temps d'éveil à soi, de découverte d'activités sportives, artistiques et culturelles** qui dépassent les habitudes et le cadre social.

La gratuité des TAP pour tous nous semblait un point important pour que cette réforme réussisse. Nous avons écrit au Maire de St-Julien le 20 mars, afin que celle-ci perdure. Dans ce courrier, nous lui expliquions que, sans cette gratuité, la mixité sociale disparaîtrait peu à peu de nos établissements scolaires publics, que la complémentarité entre les temps scolaire et périscolaire était primordiale pour favoriser la réussite et la valorisation de tous les enfants par des approches différentes (culturelles, sportives...). Sans réponse de sa part, nous avons entrepris de rédiger **une pétition qui a été soutenue par 337 personnes**.

Le 8 avril dernier, le Conseil municipal a voté à la majorité pour les TAP payants, hormis pour les revenus inférieurs à 2000€.

École Chabloux : pourquoi nous préférons conserver l'école Buloz

Il existe **deux scénarios** pour doter le quartier Chabloux - La Feuillée - Route des Vignes d'un groupe scolaire répondant aux besoins des familles. Construire une maternelle et rénover l'actuelle école Buloz pour les primaires ou bien construire un nouveau groupe scolaire réunissant maternelle et élémentaire à proximité de la Ferme David, et détruire l'école Buloz au profit de logements. La Municipalité penche d'ores et déjà pour la seconde option...

Nous préférons conserver l'école Buloz !

En construisant un seul groupe scolaire, la Municipalité va concentrer, dans un premier temps, 22 à 24 classes sur un même espace. Quand l'objectif de réussir à sortir de la politique de la ville sera atteint, nous aurons en moyenne 28 à 30 élèves par classe (au lieu de 25 actuellement), soit un effectif de plus de 650 élèves... Nos jeunes enfants iront donc dans un établissement de la taille d'un collège mais sans son directeur adjoint ni son personnel d'encadrement... Comment avec tant d'enfants l'équipe pédagogique pourrait-elle connaître tous les élèves ? Et avec le nombre de voitures aux abords de l'école, la sécurité des enfants sera difficile à assurer.



Conserver Buloz et construire une nouvelle école permet :
→ d'avoir un cadre magnifique pour l'école de Chabloux avec moins de béton

→ de conserver des écoles à taille humaine, d'améliorer la prise en charge de l'élève
→ de fluidifier les flux de voitures.

Et dans un avenir plus lointain, pourquoi ne pas construire une autre école dans le quartier de la gare ?

Nos autres actions en 2015

Factures cantine et périscolaire

En début d'année, il y a eu du retard dans la facturation. Nous avons demandé à la Municipalité d'échelonner l'envoi des factures, afin que les familles ne soient pas obligées de régler en une seule fois.

Commission menu

La FCPE a obtenu le droit de visiter la cantine de Cervonnex régulièrement. La première visite a eu lieu fin avril 2015.

Carte scolaire

Nous sommes présents dans cette Commission qui a pour but d'étudier les investissements en fonction de la population et de mettre en place une meilleure diversité sociale dans les écoles. Cette nouvelle carte de répartition des élèves sera appliquée à la rentrée scolaire 2016.

Sécurisation des abords des écoles

Demande de signalisation adaptée aux écoles et de contrôle des stationnements dangereux.

Coud'pouce maternelles

Réunion d'information et de partage d'expériences à destination des nouveaux parents de maternelle qui a eu lieu le 28 mai.

Fête de l'hiver

La FCPE a collaboré avec le Sou des écoles et l'association des Loisirs du Puy-St-Martin pour financer des projets d'école et la gratuité des jeux pendant les fêtes d'école.

Fête de la Famille

En partenariat avec la MJC.

Carnaval

En partenariat avec la MJC et d'autres associations de la ville.

Et pour les lycéens ! Rallye Santé et Citoyenneté

La FCPE a participé à la journée d'éducation à la santé et à la citoyenneté dédiée à plus de 200 jeunes de 16 à 25 ans par la découverte d'institutions et d'acteurs locaux et départementaux.

Avec la FCPE soyons acteurs de la scolarité de nos enfants !

Pour mieux connaître la FCPE St-Julien, ses activités et ses dossiers thématiques : <http://fcpe-stjulien.fr> / Pour nous contacter : contact@fcpe-stjulien.fr

Projet Éducatif De Territoire

L'association participe au comité de pilotage du PEDT qui a pour but de produire un document écrit dans lequel est formalisé **un parcours éducatif cohérent** pour les jeunes, de la maternelle au lycée, sur tous les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire et **coordonner les actions** de tous les partenaires pour plus d'efficacité.

La FCPE a particulièrement travaillé en direction de la politique de réussite éducative et de la lutte contre les inégalités scolaires. Concrètement : amélioration des études, création d'aide aux devoirs pour les collégiens, prise en charge des jeunes déscolarisés.

Le calendrier de fin d'année

17 juin : Début des épreuves du baccalauréat (toutes séries).

19 juin : Épreuve anticipée de français pour les élèves de 1^{ère}.

22-23 juin : Fête du collège JJ Rousseau. La recette sert à financer des actions pédagogiques.

25-26 juin : Épreuves du brevet des collèges (DNB).

30 juin, 19 h : Assemblée Générale de la FCPE (Espace Jules Ferry). **Vous êtes tou(te)s les bienvenu(e)s !**

3-4 juillet : Bourse aux livres à L'Arande (voir ci-contre).

Scoléo, comment ça marche ?

Pour acheter **vos fournitures scolaires en ligne**, demandées par l'équipe pédagogique, à des prix équivalents à ceux de la grande distribution, vous pouvez utiliser le service www.scoléo.fr. Il vous suffit de sélectionner/modifier la liste et de choisir le lieu et la date de livraison !

De nouveaux horaires à la rentrée !

Le respect de la pause méridienne, votre priorité

Au quotidien par notre présence dans les établissements (parents délégués, élus au Conseil d'Administration, référents auprès de la direction des établissements), nous sommes à l'écoute des priorités des parents d'élèves. Au 1^{er} trimestre de l'année 2013-2014, avait émergé un fort sentiment de ras-le-bol : les élèves ne disposaient pas d'assez de temps à la mi-journée pour déjeuner correctement et se détendre avant d'entamer les cours de l'après-midi.

Forts de cette revendication et des textes officiels*, nous avons engagé la recherche de solutions avec les chefs d'établissement des collèges et du lycée, la Commune, la Communauté de Communes du Genevois, les sociétés de transport et les établissements privés du secteur.

Début 2014, les parents se prononcent **pour aligner les horaires sur ceux du mercredi** : début des cours à 8h15 et prolongation en fin de journée de 15 minutes si nécessaire.

Deux autres paramètres entrent en ligne de compte : obtenir un gain de temps de cours de 15 minutes quotidiennes pour le lycée et respecter les clauses du marché du transport scolaire passé en 2014. Cette solution a été entérinée début 2015 par le vote en Conseil d'administration dans la majorité des établissements concernés.

Les avantages de cette solution

→ Une journée moins stressante pour les collégiens : une véritable pause-déjeuner de 60 minutes.

→ Une gestion optimisée de la cantine : fluidité du passage des élèves et attentes interminables évitées.

→ Avec l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires en primaire, de nombreuses écoles du canton avaient déjà avancé le début des cours à 8h15.

→ Le temps dégagé pourrait permettre un accès élargi au CDI et aux activités culturelles et sportives.

Les inconvénients de cette solution

→ La journée des élèves sera plus longue (15 minutes le matin pour les lycéens, 30 minutes réparties en début et fin de journée pour les collégiens) mais elle sera moins dense, le volume horaire des cours demeurant inchangé !

→ Certains élèves devront se lever 15 minutes plus tôt et rentrer 15 minutes plus tard chez eux, mais pas tous...

Des journées moins denses mais plus riches

Cette réorganisation horaire suppose la mobilisation de moyens pour améliorer l'accueil des élèves.

Au lycée, nous allons étudier avec la direction comment utiliser au mieux le temps supplémentaire d'attente le mercredi midi. Au collège, l'amplitude horaire accrue devra s'accompagner du recrutement ou du redéploiement de surveillants pour permettre aux collégiens de mieux profiter, en toute sécurité, des services pédagogiques qui leur sont proposés.

N'en doutez pas, **nous restons vigilants** pour que les nouveaux horaires de la rentrée 2015-2016 riment avec mieux-être pour tous les élèves.

Repères	Collèges	Lycée Mme de Staël
Dernière arrivée des transports	8h00	7h45
Début des cours	8h15	8h00
Fin du dernier cours	17h05	17h40
Dernier départ des transports	17h20	17h50

Les Cafés des métiers et de l'orientation : c'est NOUVEAU !

Pour répondre aux nombreuses demandes des parents, la FCPE en partenariat avec la MJC, le Collectif parentalité, la Cité des Métiers et le CIO lancent un nouveau **rendez-vous trimestriel : Les Cafés des métiers et de l'orientation**.

Lancement le 15 juin 2015 à L'Arande - 20h30

Les moments clés de l'orientation, les représentations des parents et les lieux de ressources.

Et tout au long de la prochaine année scolaire

→ Octobre : Comment construire son parcours d'orientation ?

→ Février : Comment fonctionne le système d'admissions post-bac et quelle stratégie adopter ? Et un atelier pratique sur comment remplir les vœux post-bac.

→ Avril : Le système scolaire français : ce qu'il faut savoir. (en lien avec le Comité de quartier et de hameau L'Arande).

→ Juin : Faire ses études dans notre espace transfrontalier.

Les 3 et 4 juillet : Bourse aux livres à L'Arande

Comme chaque année, la FCPE organise un temps d'échange entre les parents de lycéens et futurs lycéens pour acquérir ou vendre les manuels scolaires de leurs enfants.

Les manuels sont à la charge des familles à partir du lycée, mais la **Carte M'RA** peut être utilisée comme moyen de paiement (100€ pour les élèves de seconde et 70€ pour ceux de 1^{ère} et terminale). Rendez-vous le 3 juillet à L'Arande à 18 h **pour déposer vos livres** (qui seront mis en vente le lendemain), et le 4 juillet à partir de 9 h **pour acheter des livres** pour l'année prochaine.